

Contribution à l'étude de la flore et de la végétation du sud des Deux-Sèvres (bois, pelouses, cultures)

Compte rendu de la sortie du 18 juin 2000

à l'est de Mauzé-sur-le-Mignon

Christian LAHONDÈRE * et Gaétan ROBERT **

Les zones étudiées correspondent à une partie de l'ancienne « Sylve d'Argenson » défrichée depuis le Moyen-Age et dont il ne reste de nos jours que des fragments boisés connus sous les noms de forêt de Benon, forêt de Chizé, forêt d'Aulnay, forêt de Chef-Boutonne, forêt de Fontaine, forêt de Tesson, forêt de Boixe... Ont été visités le 18 juin 2000 les bois de Beaulieu au nord-est de Priaires, le bois d'Olbreuse au nord-ouest d'Usseau, ainsi que les milieux proches de ces bois, tous situés entre deux célèbres massifs : la forêt de Benon et la forêt de Chizé, c'est-à-dire dans la partie occidentale de la « Sylve d'Argenson ». Le substratum géologique est ici constitué par des calcaires séquanais (Jurassique supérieur).

1 - Le Bois de Beaulieu

Ce bois est situé sur la commune de Thorigny. La présence de petites clairières au sein de ce bois lui donne parfois l'aspect d'un pré-bois ; cultures et friches non loin de la lisière permettent d'avoir une idée assez précise de la flore de cette zone.

Le bois et le manteau

Le bois est dominé par le chêne pubescent (*Quercus pubescens* subsp. *pubescens*) et appartient au **Rubio peregrinae - Quercetum pubescentis** Rameau, ensemble thermophile correspondant au climax régional. Le manteau bordant plus ou moins largement et régulièrement le bois est une association mésophile, le **Rubio peregrinae - Viburnetum lantanae** Julve. Les deux associations ne sont pas toujours bien délimitées l'une par rapport à l'autre. Dans les deux associations nous avons noté :

Acer monspessulanum

Corylus avellana

Acer campestre

Cornus sanguinea subsp. *sanguinea*

* C. L. : 94, avenue du Parc, 17200 ROYAN.

** G. R. : 28, rue du Grand-Puits, 79180 CHAURAY.

Crataegus monogyna
subsp. *monogyna*

et plus particulièrement dans le manteau :

Euonymus europaeus

Viburnum lantana

Rhamnus catharticus

Ligustrum vulgare

Prunus avium

Tamus communis

Prunus spinosa

Juniperus communis subsp. *communis*

La présence de *Lonicera periclymenum* subsp. *periclymenum*, taxon acidophile, est certainement liée à la présence de l'argile résultant de la décalcification du substratum. Nous avons également noté *Robinia pseudacacia* et *Ulmus minor*.

L'ourlet et la pelouse

La composition floristique de la pelouse relativement fermée correspond à une association du **Mesobromion**, l'**Ophryo scolopacis - Caricetum flaccae** V. Boulet : pour celui-ci « cet ensemble pelouse + ourlet confère à (cette) phytocoenose une haute individualité régionale ». Le cortège caractéristique de l'association comprend ici : *Aster linosyris* particulièrement abondant, *Ophrys scolopax* subsp. *scolopax* et *Chamaecytisus supinus* ; seul semble manquer au sein de l'ensemble caractéristique *Polygala calcarea* que nous avons cependant observé au cours de cette journée. Avec les espèces précédentes l'essentiel de la flore est formé de :

Carex flacca subsp. *flacca*

Bromus erectus subsp. *erectus*

Hippocrepis comosa

Coronilla minima

Globularia punctata

Blackstonia perfoliata

subsp. *perfoliata*

Carduncellus mitissimus

Briza media subsp. *media*

Helianthemum nummularium

subsp. *nummularium*

Eryngium campestre

Salvia pratensis

Sanguisorba minor subsp. *minor*

Teucrium chamaedrys

Teucrium montanum

Carlina vulgaris subsp. *vulgaris*

Anacamptis pyramidalis

Thesium humifusum

Seseli montanum

subsp. *montanum*

Festuca gr. *ovina*

Linum tenuifolium

Thymus praecox

Asperula cynanchica

Gastridium ventricosum

ce qui correspond très bien à la description que V. BOULLET donne de cet ensemble.

Catananche caerulea participe également à l'association mais comme le note V. BOULLET sa vitalité y est moindre que dans le **Catanancho caeruleae - Festucetum timbalii** V. Boulet, association plus xérique du **Xerobromion** des calcaires marneux des coteaux de la Gironde et des côtes de Champagne de Pons à Jonzac ; cette très décorative Astéracée n'est ainsi qu'une transgressive dans l'**Ophryo scolopacis - Caricetum flaccae**.

Pimpinella saxifraga est rare dans l'**Ophryo - Caricetum flaccae** alors qu'il est plus commun dans une autre association régionale du **Mesobromion**, le **Carduncello mitissimi - Brometum erecti** des coteaux de la Gironde, de Champagne et du Sud-Champagne charentais ainsi que de l'Entre-Deux-Mers ; il a cependant été observé ici par l'un d'entre nous (G. R.).

Aux espèces citées et appartenant à la classe des **Festuco - Brometea** on peut ajouter au sein de la pelouse *Ophrys argensonensis* Guérin et Merlet, taxon récemment identifié qui devra vraisemblablement être considéré comme caractéristique du **Mesobromion** ; il correspond à ce que nous nommons « forme tardive de l'*Ophrys sphegodes* ».

La position synsystématique de *Scorzonera hirsuta* devra être précisée : pelouse des **Festuco - Brometea** ? ourlet des **Trifolio - Geranietea** ?

Une dernière espèce mérite d'être mentionnée : *Linum trigynum* (= *L. gallicum* L.) ; une belle population en a été observée en lisière du bois face à un champ de blé ; ce lin à très petites fleurs jaunes est dit assez commun dans les « vignes, coteaux, champs incultes » en Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée » par J. LLOYD ; C. YOU (1996) le cite en Charente-Maritime dans une « friche », P. PLAT (1982, 1987) dans la Vienne sur des « chaumes » et dans des « vasques sur granite », Y. BARON (1993) dans la Vienne « le long de parcelles de la forêt de Moulière » ; pour P. DUPONT (2001) c'est une plante des « pelouses xérophiles » de Vendée : c'est dans un tel milieu que ce lin est abondant sur les « chaumes » de Sèchebec près de Saint-Savinien en Charente-Maritime.

Si l'appartenance stricte de *Linum trigynum* aux pelouses calcaires des **Festuco - Brometea** Braun-Blanquet et Tüxen semble donc à exclure, on peut par contre la joindre aux espèces des pelouses thérophytiques xérophiles neutrophiles à acidiclinales des **Tuberarietea guttatae** Braun-Blanquet em. Rivas-Martinez et considérer qu'elle participe à de petits ensembles acidiclinales au sein des pelouses calcaires. Comme P. DUPONT nous pensons que c'est une espèce qui s'est raréfiée (elle n'a pas été retrouvée en Loire-Atlantique et beaucoup de ses stations vendéennes ont disparu) ; elle mérite d'être surveillée en Poitou-Charentes car elle ne peut plus y être considérée comme assez commune.

L'ourlet n'est pas toujours facile à distinguer de la pelouse. Il est souvent dominé ici par *Chamaecytisus supinus* avec lequel on a noté :

<i>Astragalus glycyphyllos</i>	<i>Leucanthemum vulgare</i>
<i>Filipendula vulgaris</i>	<i>Campanula glomerata</i>
<i>Melampyrum cristatum</i>	subsp. <i>glomerata</i>
<i>Genista tinctoria</i>	<i>Limodorum trabutianum</i> Batt.
<i>Galium mollugo</i>	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>
<i>Ornithogalum pyrenaicum</i>	subsp. <i>hirundinaria</i> .
<i>Epipactis helleborine</i>	

Il correspond à un milieu plus mésophile que la pelouse sèche voisine. Nous avons pu étudier une parcelle boisée voisine au niveau de laquelle nous avons relevé la présence de :

<i>Bupleurum falcatum</i>	<i>Melampyrum cristatum</i>
subsp. <i>falcatum</i>	et <i>Viola alba</i>

qui permettent de rattacher l'ourlet au **Geranion sanguinei** Tüxen ap. Müller.

L'existence ici d'*Agrimonia eupatoria* subsp. *eupatoria* et de *Knautia arvensis* justifie de préciser que cet ourlet est à placer dans la sous-alliance xérocline du **Trifolio medii - Geranienion sanguinei** van Giels et Giliessen. Signalons encore la présence de *Clinopodium vulgare* subsp. *vulgare*, *Coronilla varia*, *Trifolium rubens*.

Les messicoles

En bordure d'un champ de blé voisin du bois on trouve avec quelques pieds de colza (*Brassica napus* subsp. *napus* plante, d'après la Nouvelle Flore de Belgique, d'origine artificielle issue du croisement de *Brassica oleracea* et de *Brassica rapa*) quelques messicoles dont certaines ont attiré notre attention.

- *Bupleurum lancifolium* (= *B. subovatum* Link, = *B. protractum* Link et Hoffm.) est une très belle Apiacée d'origine méridionale à limbes supérieurs et moyens traversés par la tige ; une dizaine de pieds ont été recensés, certains d'environ un mètre de haut alors que la plante est en général de taille bien inférieure ; ce buplèvre était autrefois commun dans tout le Centre-Ouest de la France mais n'a été signalé après 1980 que dans trois communes des Deux-Sèvres (Ensigné, Granzay, Saint-Symphorien), trois communes de Charente-Maritime (La Villedieu, Chambon, Bougneau), trois communes de la Vienne (Migné-Auxances, Saint-Georges-les-Baillargeaux, la Grimaudière) et semble avoir disparu de la Charente ; il n'a été revu qu'une fois en Vendée aquitaine où il était autrefois assez commun (P. DUPONT 2001) et a ainsi été inscrit dans le 2^{ème} tome (à paraître) du Livre Rouge des Espèces Végétales Menacées en France. R. DAUNAS vient de l'observer à Saint-Sulpice-de-Royan, un seul pied, juillet 2002.

- *Legousia speculum-veneris* était signalée par J. LLOYD assez commun à la fin du XIX^{ème} siècle dans les « moissons sableuses » des Deux-Sèvres ; cet auteur en citait une dizaine de stations en Charente-Maritime ; malgré ce qu'écrit Y. BARON (1993) : « plus commun aujourd'hui qu'au XIX^{ème} siècle (lisières, friches...) », nous pensons que les effectifs de cette espèce sont en recul, les lisières ne constituant qu'un refuge pour cette plante comme pour d'autres messicoles.

- *Scandix pecten-veneris* subsp. *pecten-veneris* était pour J. LLOYD très commune dans tout l'ouest de la France ; pour Y. BARON elle est « toujours repandu(e) (lisières de céréales) », alors que pour P. DUPONT elle n'a pas été « retrouvée récemment en Loire-Atlantique » et « se maintient plus ou moins dans les zones calcaires de Vendée » ; il nous semble ainsi que le statut de ce taxon doit être reconsidéré en Poitou-Charentes.

- *Aristolochia longa* est considérée comme une espèce des « champs calcaires » par J. LLOYD qui en cite trois stations dans les Deux-Sèvres (Paizay, Asnières, Chérigné), et la dit « assez commune » en Charente-Maritime ; pour P. FOURNIER c'est une plante des « cultures et des lieux vagues » ; P. JAUZEIN, qui la nomme *Aristolochia paucinervis* Pomel, la cite dans sa *Flore des Champs Cultivés* ; faut-il donc considérer cette aristoloche comme une plante des cultures ou des lisières forestières car elle est plusieurs fois citée au niveau de formations boisées : « fossé du Bois de la Touche » à Verdille en Charente (A. et J. TERRISSE, 1981), « Bois de la Bouchollerie » à La Villedieu en Charente-Maritime (J.-M. COLLIN, 1976), « lisière du bois d'Availles au Pommier » dans les Deux-Sèvres (P. GATIGNOL, 1997) ? Dans les cultures ce serait une espèce relicte d'une extension autrefois plus grande des formations boisées : *Aristolochia longa* aurait pu ainsi appartenir à la lisière de ces bois. Nous ne pouvons pas ne pas comparer le cas d'*Aristolochia longa* avec celui d'autres espèces du genre *Aristolochia*. En effet *Aristolochia rotunda* est aussi souvent citée au bord des haies (J. LLOYD), dans les haies (M. GUINOCHE et R. de VILMORIN, H. COSTE,

H. LORET et A. BARRANDON) ; *Aristolochia clematitidis* est également citée dans les haies (J. LLOYD, M. GUINOCHET et R. de VILMORIN, *Nouvelle Flore de Belgique*, H. LORET et A. BARRANDON) ; *Aristolochia pallida* (taxon méditerranéen) est une plante des milieux boisés. La position synsystématique de ces aristoloches est souvent mal connue ; seule celle d'*Aristolochia clematitidis*, fréquente dans les cultures, a été bien étudiée : la plante trouve ainsi sa place dans des alliances de « mauvaises herbes », soit dans celle de l'***Aristolochion clematitidis*** Vanden Berghen, soit dans celle du ***Diplotaxidion eruroidis*** Braun-Blanquet em. Le Maignan, suivant les auteurs ; la plante aurait ainsi pu, à partir de son milieu d'origine (les lisières forestières) conquérir certains milieux liés aux cultures de l'homme. Il est permis de penser que d'autres aristoloches, telles *Aristolochia longa* et *Aristolochia rotunda*, sont restées plus dépendantes de leur milieu originel et ne s'échappent que plus rarement de ce dernier.

2 - Le bois d'Olbreuse

Ce bois situé à l'ouest d'Usseau se trouve sur la commune de Mauzé-sur-le-Mignon ; sa partie nord est encore nommée « chênaie de Viron ». Il s'agit là, comme à Beaulieu d'un bois de chêne pubescent du ***Rubio peregrinae - Quercetum pubescentis***.

La composition floristique du bois proprement dit et du manteau est sensiblement la même qu'au niveau du bois de Beaulieu.

L'ourlet

Il contient les espèces suivantes :

<i>Geranium sanguineum</i>	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>
<i>Hypochoeris maculata</i>	<i>Knautia arvensis</i>
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	<i>Sanicula europaea</i>
<i>Astragalus purpureus</i>	<i>Brachypodium pinnatum</i>
<i>Buglossoides purpureocaerulea</i>	<i>Gymnadenia conopsea</i>
<i>Inula salicina</i> subsp. <i>salicina</i>	<i>Epipactis helleborine</i>
<i>Inula conyza</i>	<i>Rumex pulcher</i> subsp. <i>pulcher</i>
<i>Cephalanthera rubra</i>	<i>Peucedanum cervaria</i>
<i>Agrimonia eupatoria</i> subsp. <i>eupatoria</i>	<i>Campanula trachelium</i>
<i>Bupleurum falcatum</i> subsp. <i>falcatum</i>	subsp. <i>trachelium</i>

Cet ourlet appartient, comme nous l'avons vu à propos du bois de Beaulieu, au ***Trifolio medii - Geranienion sanguinei***. Le cortège floristique de l'ourlet du bois d'Olbreuse nous permet de préciser qu'il s'agit de l'association du ***Buglossoides purpureo - Pulmonarietum longifoliae*** de Foucault 1984. Cette association, que nous connaissons au niveau de la forêt de Benon en Charente-Maritime, correspond ainsi au ***Rubio peregrinae - Viburnetum lantanae*** au niveau du manteau et au ***Rubio peregrinae - Quercetum pubescentis*** au niveau du bois.

La pelouse

Nous y avons noté les espèces suivantes :

<i>Aster linosyris</i>	<i>Inula montana</i>
<i>Carlina vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i>	<i>Linum catharticum</i>
<i>Ophrys argensonensis</i> Guérin et Merlet	<i>Cirsium acaule</i> subsp. <i>acaule</i>
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	<i>Bromus erectus</i> subsp. <i>erectus</i>
<i>Medicago polymorpha</i>	<i>Coronilla minima</i>
<i>Euphorbia exigua</i>	<i>Asperula cynanchica</i>
<i>Carex hallerana</i>	<i>Polygala calcarea</i>

Malgré un cortège floristique appauvri (absence d'*Ophrys scolopax* subsp. *scolopax*, de *Chamaecytisus supinus*, mais présence de *Polygala calcarea* !), nous pensons qu'il s'agit là de l'association de l'**Ophryo scolopacis - Caricetum flaccae**. En 1997 et 1998 l'un d'entre-nous (G.R.) avait noté la présence d'*Astragalus monspessulanus* subsp. *monspessulanus*.

Les cultures et les friches

Ont été parcourus la bordure d'un champ de colza et un vaste terrain en friche. Dans ces deux milieux ont été observés des thérophytes des moissons (messicoles) appartenant aux **Stellarietea mediae** R. Tüxen *et al.*, classe de végétations annuelles (parfois bisannuelles) des milieux enrichis en azote et fortement soumis à l'action de l'homme ; ces milieux ont été évoqués à propos de quelques messicoles des environs du bois de Beaulieu ; les espèces appartiennent à l'ordre des **Secalinietales** Braun-Blanquet, regroupant des ensembles de messicoles surtout bien représentés sur le pourtour méditerranéen (alliance du **Secalinion mediterraneum** Braun-Blanquet), plus appauvris plus au nord (indépendamment des techniques agricoles) où, (lorsqu'elles, sont établies sur des sols basiques), elles sont regroupées dans l'alliance du **Caucalidion lappulae** R. Tüxen. Ont ainsi été notées :

<i>Adonis annua</i> subsp. <i>annua</i>	<i>Torilis nodosa</i>
(= <i>A. autumnalis</i> L.)	<i>Petroselinum segetum</i>
<i>Legousia speculum-veneris</i>	<i>Ajuga chamaepitys</i>
<i>Scandix pecten-veneris</i>	subsp. <i>chamaepitys</i>
<i>Anthemis cotula</i>	<i>Stachys annua</i>
<i>Torilis arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i>	<i>Althaea hirsuta</i>

Certaines de ces espèces méritent quelques commentaires.

• *Adonis annua* subsp. *annua* était au XIX^{ème} siècle une espèce si fréquente que J. LLOYD n'en citait pas une station en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres. Y. BARON la dit « assez commune » mais il ajoute « souvent en lisière et dans les friches » ; dans les Contributions floristiques de la S.B.C.O. nous n'avons relevé que 2 stations en Charente, 5 en Charente-Maritime, 11 dans les Deux-Sèvres et 4 dans la Vienne. Nous pensons donc qu'il s'agit d'une espèce en très forte régression et que son statut régional (et national) mérite d'être régulièrement suivi ; la plante est d'ailleurs inscrite dans le tome 2 du Livre Rouge de la Flore Menacée en France (à paraître).

• *Petroselinum segetum* était assez commune en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres ; elle semble s'être beaucoup raréfiée dans les Deux-Sèvres et en Charente-Maritime (6 communes depuis 1970 dans chacun de ces deux départements) mais peut être abondante dans tel ou tel site. L'espèce est également inscrite dans le tome 2 du Livre Rouge.

• *Althaea hirsuta* était, toujours au XIX^{ème} siècle, assez commune dans les Deux-Sèvres et commune en Charente-Maritime (J. LLOYD) ; elle n'est aujourd'hui citée que dans trois communes de ce département (Saint-Sauveur-d'Aunis et Chambon par J. TERRISSE en 1992 et Saint-Xandre par B. TOUSSAINT en 1995) dans les Contributions floristiques de la S.B.C.O. ; nous l'avons nous même observée avec R. DAUNAS en petit nombre dans des cultures sur les coteaux de La Roche-Tendron, au nord de Mortagne-sur-Gironde en 2002 et même si nous pensons qu'un certain nombre de stations ne sont pas signalées (la plante étant encore considérée comme commune) nous croyons qu'*Althaea hirsuta* (ainsi d'ailleurs qu'*Althaea cannabina* !) mérite d'être signalée dans nos contributions lorsqu'elle est notée.

• Deux espèces du genre *Stachys* L. peuvent être présentes dans les cultures : *Stachys annua* et *Stachys arvensis* ; la première a des corolles blanches à lèvre inférieure jaune et se trouve sur les terrains contenant du calcaire : nous l'avons observée ici en grande quantité ; l'autre a des corolles roses ponctuées de rouge et préfère, semble-t-il, les sols argilo-sableux ou argilo-graveleux : nous l'avons observée en mars 1994 au nord de Cadeuil, ce qui était la première référence récente en Charente-Maritime pour cette messicole qu'Y. BARON citait pour la première fois depuis bien longtemps en Poitou-Charentes (à Marnay, dans la Vienne) en 1994 (observée en juillet 1993) ! Nous pensons que la situation actuelle des deux espèces a beaucoup changé depuis J. LLOYD qui les disait toutes les deux communes en Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres. Il convient donc de bien noter et de signaler les stations où ces plantes seront vues.

La région Poitou-Charentes a vu beaucoup de ses messicoles disparaître, nombre d'autres sont dans une situation critique comme l'a montré à l'un d'entre nous (CL) le recensement des stations des espèces menacées en vue de l'élaboration du tome 2 du Livre Rouge national.

Aux thérophytes rencontrées au voisinage du Bois d'Olbreuse, il faut ajouter des espèces bisannuelles ou vivaces nitrophiles de la classe eurosibérienne des **Artemisietea vulgaris** Lohm. et al. comme *Malva neglecta*, *Lactuca serriola*, *Silene alba* subsp. *alba* alors que c'est à la classe méditerranéenne des **Onopordetea acantho-nervosi** Braun-Blanquet qu'il faut rattacher *Carthamus lanatus* subsp. *lanatus* et *Conium maculatum*. Nous avons noté la particulière abondance dans la friche d'*Epilobium tetragonum*, espèce des sols humides et résistant bien à la dessiccation.

Références bibliographiques

- BARON, Y., 1993 - *La régression des plantes messicoles dans la région Poitou-Charentes. Colloque : Faut-il sauver les mauvaises herbes ?* Cons. Bot. Nat. Gap-Charance.
- BOULLET, V., 1986 - *Les pelouses calcicoles (**Festuco-Brometea**) du domaine atlantique français et ses abords au nord de la Gironde et du Lot.* Thèse Univ. Lille. 330 p. + tableaux.
- COSTE, H., 1937 - *Flore de France.* 3 vol., Lib. Sciences et Arts, Paris.
- DUPONT, P., 2001 - *Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée.* 2 tomes. 559 pages, Siloë, Nantes.
- FOURNIER, P., 1961 - *Les quatre flores de la France.* 1 106 p., P. Lechevalier, Paris.
- GALLOT, J., 2003 - *La situation des messicoles en Charente-Maritime.* Rapport Nature Environnement 17, La Rochelle.
- GUINOCHE, M. et VILMORIN, R. (de), 1973 à 1984 - *Flore de France.* 5 tomes, 1 879 p., C.N.R.S. Paris.
- LANGHE, J. E. (de) et al., 1992 - *Nouvelle flore de Belgique.* 3^{ème} éd. 1 016 p. Jard. Bot. Nat. Belgique, Meise.
- LEMAIGNAN, I., 1983 - Les Groupements de « mauvaises herbes » dans les cultures pérennes (vignes, vergers) en France. *Colloque Phytosociol. XII.* Végétations nitrophiles : 349-377, Bailleul.
- LLOYD, J., 1886 - *Flore de l'Ouest de la France.* 4^{ème} éd., 455 p. Th. Veloppé, Nantes et J.-B. Baillière, Paris.
- LORET, H. et BARRANDON, A., 1887 - *Flore de Montpellier.* 663 p. J. Calas, Montpellier et G. Masson, Paris.
- RAMEAU, J.-C., 1996 - *Réflexions syntaxonomiques et synsystématiques au sein des complexes sylvatiques français.* 230 p. E.N.G.R.E.F., Nancy.